

RAPPORT D'ACTIVITES 2022



HAUTE-LOIRE

Réseau
Ecologie
Nature

RAPPORT D'ACTIVITES 2022 | FNE HAUTE-LOIRE

Ce document présente la synthèse des activités réalisées par FNE Haute-Loire au cours de l'année 2022.

Il a été présenté et voté lors de l'assemblée générale du 24 mai 2023.

Sommaire

VIE ASSOCIATIVE.....	3
ACTIONS MENEES PAR THEMATIQUE.....	5
Agriculture - Alimentation	5
Aménagement du Territoire	6
Biodiversité.....	6
Climat.....	7
Déchets.....	7
Eau	8
Energie.....	8
Forêt	9
Mobilités.....	9
ACTIONS TRANSVERSALES	9
Participation aux instances préfectorales	9
Veille environnementale – Sentinelles de la nature	9
Actions juridiques	10
Rencontre des acteurs du territoire.....	11
Communication	12
Education à l'environnement et au développement durable	12
PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES.....	13
Les partenaires financiers	13
Les partenaires techniques.....	14

VIE ASSOCIATIVE

La vie de l'association 2022 en quelques chiffres : 14 réunions statutaires, 18 administrateurs élus, 28 structures membres et 111 adhérents individuels directs, soit un réseau d'environ 1240 adhérents indirects, 10 ans d'existence, renouvellement de l'équipe bénévole et salariée.

La vie de l'association en détail :

Des réunions statutaires

Tableau 1: Liste et date des réunions statutaires qui ont eu lieu en 2022

Date	Bureau/CA
04/01/2022 – 18h	Conseil d'administration
07/02/2022 – 18h	Bureau
08/03/2022 – 18h	Bureau
04/04/2022 – 18h	Conseil d'administration
03/05/2022 – 18h	Bureau
07/06/2022 – 18h	Conseil d'administration
04/07/2022 – 18h	Bureau
02/08/2022 – 18h	Conseil d'administration
05/09/2022 – 18h	Bureau
15/09/2022 18h – 20h30	Assemblée générale Ordinaire
20/10/2022 18h	Conseil d'administration
20/10/2022 22h	Bureau
22/11/2022 18 h	Bureau
06/12/2022 18h	Conseil d'administration

L'Assemblée Générale a été organisée à Retournac le 15 septembre 2022 avec l'aide de Retourn'AMAP (invitation de la presse). Cette soirée a permis de présenter et voter le rapport moral, le rapport d'activité le rapport financier pour l'année 2021 et le prix des cotisations et ainsi que les perspectives 2022. Les membres du CA ont été élus : on note l'entrée de 4 nouveaux membres :

Tableau 2 : Liste des administrateurs-trices élu-e-s à l'AG du 15 septembre 2022

NOM	Prénom	Représentation
CHARMASSON	Guillaume	Retourn'AMAP
COMTE	Yohan	Horizon des Hauts de l'Arzon
DAUMAS	Renaud	Nature et Progrès Haute-Loire
DEBANDT	Kristel	individuelle
DEBARD	Jean Pierre	individuel
DELOUVRIER	Françoise	Sauvegarde Environnement
GUILBERT	François	Foret des Sucs
LIMANDAS	Francis	individuel
MEFFRAY	Denis	Collectif St Pierre du Champ
MILONE	Jean-Pierre	Jardins Fruités
MIRAMAND	Guy	CVeN
MOULEYRE	Philippe	individuel
ORFEUVRE	Jean-Jacques	individuel

PEYRET	Gabriel	individuel
POMMAREL	Pierre	CECB
ROYER	Claude	APNE Laussonne
SIVET	Martine	individuel
SOUPET	Michel	individuel
TREILLE	Aurore	Label Ruche

Les membres du CA se sont réunis le 20 octobre pour élire le bureau. Ce jour, le CA a élu Denis Meffray président, prenant ainsi la suite de Francis Limandas. Une nouvelle élection a été organisée suite au départ de Denis Meffray, le 6 décembre validant le nouveau bureau :

- Guillaume CHARMASSON, président
- Renaud DAUMAS, vice-président
- Francis LIMANDAS, vice-président
- Jean-Pierre MILONE, vice-président
- Guy MIRAMAND, vice-président
- Philippe MOULEYRE, secrétaire
- Aurore TREILLE, secrétaire adjointe
- Gabriel PEYRET, trésorier

Le renouvellement des agréments

Le renouvellement de l'habilitation a débuté en décembre 2020 et a été validé par arrêté préfectoral le 8 Février.

Le réseau :

Notre réseau s'est étoffé avec l'adhésion de 28 structures au 31 décembre regroupant 1240 adhérents indirects, et 111 adhérents directes. On note l'entrée de Retour'AMAP, Séquoia, Madame Grenouille, Cachalot.

FNE 43 a eu à cœur de répondre au mieux aux attentes et besoins des associations / structures membres, cela s'est fait au cas par cas...

- jardins fruités avec soutien au secrétariat,
- collectif SPDC, Bien vivre à Chaspuzac, ou encore Sauvegarde Environnement concernant des dossiers d'atteinte à l'environnement.

Le lien avec la fédération régionale FNE AURA et les fédérations départementales en AURA

Les bénévoles et équipes salariées ont été très en lien avec FNE AURA et les fédérations voisines du réseau en AURA au travers de ses participations aux réunions statutaires (conseils d'administrations via Renaud Daumas, Jean-Jacques Orfeuvre et Gabriel Peyret, aux bureaux jusqu'en juin 2022 via Jean-Jacques Orfeuvre), à l'AG, aux groupes thématiques (biodiversité, loup, eau, juridique et agriculture particulièrement). FNE 43 a participé au relai des campagnes thématiques, appels à don et au plan stratégique de communication. Deux journées ont été consacrées pour la rencontre des salariées au niveau interdépartemental les 9 et 10 septembre à l'Ecopôle du Forez (aussi appelées intersalariés). Pour l'amélioration du fonctionnement interne, la fédération régionale et les fédérations départementales ont mobilisés deux personnes (Renaud Daumas et Florence Arnould) pour travailler sur des actions pour « Mieux vivre ensemble ».

10 ans d'existence

Pour fêter ses 10 années depuis la création du REN, FNE Haute-Loire a mis en place un groupe de travail dédié d'une dizaine de bénévoles, qui a organisé les actions sur l'année. Il en ressort la réalisation d'un concours vidéo

([voir article ici](#)) qui a été largement relayé à toutes les structures qui accueillent du public recueillant 3 vidéos, la recherche de partenariat et de cadeaux qui ont été remis aux 2 gagnants, la réalisation d'un hérisson puzzle géant en bois pour les stands (image) et de 2 hérissons en bois (image), ainsi qu'une conférence relatant les 10 années d'actions du REN FNE Haute-Loire lors du Festival des Mauvaises Herbes organisé le 13 novembre à Chadrac.

L'équipe salariée

Il y a eu du mouvement dans l'équipe.

Pour les volontaires en service civique : Coline François a fini ses missions le 7 juillet, elles ont été reprises par Lucas Vialle le 4 juillet.

Aussi, chez les salariées, Anaëlle Boucher a trouvé un emploi plus près de chez elle et a fini ses missions pour FNE 43 le 16 septembre. Un recrutement organisé l'été a permis de recruter Léa Allibe, juriste environnement de formation, qui avait fait un stage à FNE AURA puis un stage à FNE 43 du 13 au 24 juin (tutorat avec Henri Rodier), elle a signé un CDI de 20h/semaine le 1^{er} septembre. Elle complète l'équipe avec Florence Arnould sur 1,34 équivalent temps plein (ETP).

Les salariées se sont formées : Florence Arnould a suivi la formation « Innover, expérimenter et pérenniser son projet » en juin.

L'équipe bénévole

Une plaquette a été réalisée sur le bénévolat « Je deviens bénévole à FNE Haute-Loire » (à [retrouver ici](#)). Par ailleurs, outre le renouvellement partiel des administrateurs, on note également un relai dans l'équipe de coordination du Festival AlimenTERRE en Haute-Loire.

Adhésions et partenariat

EN 2022, FNE Haute-Loire a adhéré au Réseau d'Education à Environnement d'Auvergne (REEA), ainsi qu'à Cap rural (structure d'accompagnement des structures en milieu rural).

FNE Haute-Loire est toujours partenaire de Terre des Liens et la LPO.

ACTIONS MENEES PAR THEMATIQUE

De nombreuses actions ont été menées durant cette année 2022. Cela a consisté à mener des campagnes d'action spécifiques, organiser ou participer à des réunions de travail ou commissions départementales.

Les principales actions sont listées par thématique et présentées ci-après.

Agriculture - Alimentation

- Organisation d'une soirée « Reprendre la terre aux machines » avec l'intervention d'Hugo Persillet de l'Atelier Paysan le 15 septembre à Retournac faisant suite à l'Assemblée générale, une centaine de personnes était présente ;
- Coordination du Festival Alimenterre : Marc Farigoule, coordinateur depuis plusieurs années du Festival en Haute-Loire, a passé le relai à Natahlie Bulh. Au total, 9 projections ont été organisées sur le département dont 3 directement par FNE Haute-Loire ([article dédié ici](#) et en annexe).

- Jeudi 17 novembre à 20h, à la Biocoop Echo Nature d'Aiguilhe, projection-débat autour du film « Amuka, l'éveil des paysans congolais » ;
- Vendredi 18 novembre à 20h30, au Ciné Dyke du Puy-en-Velay, projection- débat autour du film « Une terre sans abeilles? » ;
- Jeudi 24 novembre à 20h, à la Maison pour tous de Brives Charensac, projection-débat autour du film « La part des autres: l'accès de tous à une alimentation de qualité et durable » ;
- Participation au réseau Agriculture et alimentation qui s'est mis en place à l'échelle régionale
- Co-organisation d'une causerie « Manger local et bio » le 7 décembre à la MPT de Brives avec l'intervention de Chloé Landriot notamment ;
- Programmation de deux ateliers alimentation en 2023 pour accompagner au changement de comportement sur le Manger local et la cuisine anti gaspi.

Aménagement du Territoire

La participation de FNE Haute-Loire a porté sur les points suivants :

- Contribution sur le sujet des antennes relai 4G et 5G :
 - réaction suite à les mortalités inexplicables de vaches à Mazeyrat d'Allier après la mise en route d'une antenne 4G : rédaction d'un courrier de soutien aux agriculteurs le 15 février et information de la presse, échange avec Jacques Adam, référent local de Priartem
 - participation à la consultation du public pour le projet d'antenne 5G à Vals près le Puy en juillet et communication dans le réseau au travers de l'actu. FNE Haute-Loire a demandé à avoir connaissance de l'étude d'incidence de l'antenne, et communication des éléments sur internet
 - signature de l'appel à mobilisation aux côtés de Stop Linky le 9 octobre à Mazeyrat d'Allier
- Participation à l'enquête publique sur le projet d'aménagement d'une zone industrielle Bois de Bramard et communication sur le sujet ;
- Participation aux instances départementales ;
- Organisation d'une conférence Architecture et écologie le 26 janvier 2023 à la MPT de Brives avec l'intervention de Guy Miramand.

Biodiversité

La Biodiversité est le volet thématique qui a été le plus riche cette année. On peut retenir les temps suivants :

- Organisation de la 15^{ème} édition des Rencontres naturalistes de Haute-Loire, en partenariat avec SOS Loire vivante « l'Allier et sa biodiversité retrouvée » le 8 octobre à Alleyras– cf. programme/ conf presse annonce des rencontres naturalistes le 29/09 (cf. [article bilan en ligne](#) et en annexe)
- Finalisation du projet « La nuit je vis » : cette action, initiée à l'été 2020, a pris fin en juillet : un bilan régional a été réalisé pour les financeurs comprenant les actions réalisées en Haute-Loire. On continue à suivre la thématique en participant au groupe national pollution lumineuse animé par FNE Midi-Pyrénées. Retrouvez ici l'article réalisé suite à la table ronde organisée à Monistrol sur Loire (voir [l'article ici](#) et en annexe)
- Animation d'une campagne Sentinelles du bocage visant la préservation des haies : cette action a été relancée en 2022, grâce au soutien financier spécifique de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et a permis l'organisation d'une après-midi terrain formation sur la grille d'interprétation des haies (voir [notre article ici](#)), de faire un article pour présenter la démarche et les enjeux de préservation des haies (voir [notre article ici](#)) des webinaires en lien avec FNE AURA, l'animation d'un réseau de bénévoles sentinelles et le recensement de haies sur l'ensemble du département, et l'intervention lors d'une soirée sur les haies aux côtés du CECB le 11 octobre. L'étude haies et murets réalisée par FNE 43 en partenariat avec le Conseil Départemental en 2018 a été mise en avant lors de ces événements. Il était envisagé d'organisation d'une session d'information à destination des élus et techniciens communaux sur les méthodes d'entretien des haies. Cependant, au regard du contexte politique ambiant suite au contentieux sur Séneujols, cette session a été repoussée.
- Relai de l'opération Hérisson avec l'enregistrement radio le 18 janvier pour diffusion les jours suivants.

- Signature et relai de la tribune sur Natura 2000 en Auvergne-Rhône-Alpes avec Greenpeace France (voir le [communiqué ici](#))
- Participation aux instances liées dont la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires qui traitent des sports de nature (participation à la cellule technique + groupe de travail + plénière), la commission Stratégie Aires Protégées,

Notre vigilance a permis de nous mobiliser :

- Sur le sujet de la chasse : FNE 43 a rédigé un avis sur le plan chasse 2022/2023 présenté lors de la commission chasse et faune sauvage d'avril, puis diffusé sur le site de FNE Haute-Loire et via une actu spéciale (voir [l'avis ici](#) et en annexe). Cet appel a mis en évidence 130 avis défavorables contre 19 favorables. Malgré tout, les propositions n'ont pas été retenues. FNE Haute-Loire a pour la première fois été invité à participer à la cellule restreinte de pré-CDCFS en août et y a participé.
- Sur le sujet du loup :
 - o Participation à la réunion sur le zonage départemental de protection en janvier et à la réunion du comité loup le 11 juillet
 - o interpellation du Préfet au sujet d'attaques de bétail paru dans la presse et attribués aux vautours et loups et demande de communication des éléments dans la presse avec plusieurs échanges de courriers (voir éléments en annexe, échanges de courriers entre juin et octobre).
 - o rédaction d'un communiqué pour la presse sur le loup adressé à l'Éveil en septembre 2022, (auteurs naturalistes de Haute-Loire et représentants au comité loup de FNE Haute-Loire) (voir les articles de presse en annexe)
 - o suite à la battue organisée le 28/10 : FNE 43 a été associé au comité loup. Une action juridique s'en est suivie (voir chapitre « Actions juridiques »)
- Sur le sujet du Blaireau : FNE 43 a demandé des informations auprès du DDT et au regard de l'arrêté préfectoral émis, une action en justice coordonnée Léa Allibe, encore bénévole pour FNE 43 a cette période, et soutenu par FNE Ain, a permis le dépôt d'un recours en annulation aux côtés de l'ASPAS, Aves France, One Voice, la LPO AURA et FNE AURA le 29 juin.
- Sur la compétition internationale d'enduro en Haute-Loire qui a eu lieu du 29/08 au 03/09 : malgré 6 courriers envoyés au Préfet (voir les courriers en annexe) ainsi qu'un courrier au SDIS, deux conférences de presse organisées, de nombreux échanges avec les partenaires, puis une réunion d'échanges avec la Préfecture et les organisateurs, FNE Haute-Loire n'a pas réussi à éviter que la manifestation se tienne dans des zones Natura 2000. Trois articles ont été rédigés et diffusés (article du [21 janvier](#), article du [23 juin](#), article du [8 juillet](#)), et un recours a été lancé le 25 octobre avec FNE 43, FNE AURA et Mountain Wilderness ([voir l'article qui le présente ici](#) et en annexe).

Climat

Phénoclim : FNE Haute-Loire a continué l'animation du dispositif Phénoclim en Haute-Loire (plus d'informations ici : <https://phenoclim.org/>) auprès du grand public en réalisant et diffusant sur les réseaux sociaux les informations d'observations à faire tous les mois et en organisant une soirée d'information « Soirée du Hérisson spéciale Phénoclim » le 6 octobre à la Biocoop (voir [notre article ici](#)). L'équipe a également relayé les informations du CREA Mont Blanc. Cette action est soutenue par le Conseil Départemental de Haute-Loire dans le cadre de la convention annuelle. Le calendrier des observations est toujours disponible [en ligne](#) et en annexe.

Déchets

Outre le grand nombre de décharges et dépôts sauvages signalés sur le département via la plateforme sentinelles de la nature, FNE Haute-Loire a animé un repair atelier spécial Vélo ainsi qu'un atelier « Faire ses produits ménagers bio et maison » à l'occasion du forum de l'environnement de la MPT de Brives le 22 janvier et est intervenu auprès des stagiaires du Service pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) le temps d'une demi-journée sur le thème des déchets le 16 novembre. Un nouveau repair atelier spécial vélo et un repair généraliste a été programmé en 2023, toujours à la MPT de Brives.

Une soirée débat sur la gestion des déchets a été organisée conjointement par FNE43 et la Communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles le 17/11/22.

Des rencontres ont été organisées avec les élus des collectivités les plus impactées par les décharges sauvages et les autorités en charge des dossiers transmis par FNE 43 : Solignac sur Loire le 4/11/22 et les agents de l'OFB le 10/10/22.

Enfin, une action spécifique sur les emballages cadeau écoresponsables a été menée avec la rédaction et mise en forme d'un livret dédié, l'organisation et animation d'un atelier à destination du grand public en décembre à la maison des associations d'Aiguilhe ainsi que l'organisation et animation d'un atelier de formation à destination des jeunes en formation post BAC, en partenariat avec la Croix rouge.

Eau

Les actions sur la thématique de l'eau ont été nombreuses en 2022. On notera :

- Organisation et animation d'une soirée débat « L'eau en Haute-Loire : une ressource menacée ? », le 1^{er} février à 19h à la MPT de Chadrac en partenariat avec lutte des sucs et à l'occasion de la journée mondiale des zones humides. Un peu plus de 70 personnes étaient présentes. Cette soirée a été enregistrée, c'est à retrouver ici : <https://audioblog.arterradio.com/blog/146870/podcast/181258/no-basaran>.
- Organisation Table ronde avec RCF le 24 février avec 7 intervenants, diffusion de l'enregistrement radio sur l'antenne RCF le 26 février.
- Article Bonjour Marcel sur les économies d'eau en janvier : [lien ici](#).
- Article Bonjour Marcel sur les zones humides en février : [lien ici](#).
- Article Bonjour Marcel sur ma consommation cachée d'eau en avril : [lien ici](#).
- Participation aux instances de l'eau (voir chapitre dédié)
- Dont révision de l'arrêté cadre sécheresse et réunion Sécheresse de mai à octobre (amplitude inédite pour gérer une situation difficile)
- Soutien à l'organisation de la manifestation Mégabassines les 29 et 30 octobre dans les Deux-Sèvres (coordination par SOS LV).
- Participation à l'inauguration du nouveau Poutès le 24 octobre
- Relai de la soirée projection et débat pour la protection des narses de la Nouvialle

Les actions ont été complétées par notre participation active aux différentes instances liées à l'eau (comité départemental de l'eau, groupe « révision arrêté cadre sécheresse » et comité sécheresse). La participation de Jean-Jacques Orfeuvre au sein du Comité de Bassin Loire-Bretagne (plénière) ainsi qu'à la « commission Planification » et qu'au « comité de gestion des réservoirs de Naussac, Villerest et des étiages sévères » s'est faite au titre de sa représentation au nom de FNE AURA.

Focus sur les mares : grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, FNE 43 a pu réaliser une sortie terrain le 20 juillet (« Que la musique des mares ») ainsi qu'une soirée du hériçon « Comment créer une mare dans son jardin ? » le 22 septembre toutes deux avec l'animation de Madame Grenouille. FNE Haute-Loire s'est fait le relai de la communication sur le site « Mares où êtes-vous ? » qui recense les mares en Auvergne-Rhône-Alpes et a accompagné les départements auvergnats à s'emparer de l'outil.

Le partenariat financier avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne se fait au travers d'une convention de partenariat signée entre FNE AURA et Frane, signée pour la période 2022-2024.

Energie

La thématique « Energie » a été marquée par la fête des 20 ans d'ERE 43 via l'organisation d'une grande conférence sur l'énergie et l'intervention de Négawatt le 21 mai, à laquelle FNE 43 a participé. Egalement, FNE

Haute-Loire a participé aux réunions de la CDPENAF (Commission Départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) traitant de plusieurs projets photovoltaïques au sol (Loudes, St Just près Brioude, notamment). Egalement, elle a donné un avis le 21 septembre concernant le projet éolien sur Vanosc (07) en limite de territoire avec la Haute-Loire, en faisant le lien avec la FRAPNA Ardèche.

Forêt

On a noté en 2022 la montée d'une inquiétude sur les forêts. Cela donnera lieu à l'organisation d'actions sur la thématique de la forêt en 2023. Aussi, une rencontre avec l'ONF a été organisée avec FNE AURA. Enfin, le Collectif Forêts des Sucs est devenu membre du réseau en début d'année.

Mobilités

Sur la thématique des « Mobilités », FNE Haute-Loire a participé au Challenge Mobilité du Conseil Départemental de Haute-Loire via la tenue d'un stand avec informations et la tenue d'un atelier de réparation de vélo aux côtés de la Puycyclette, le 2 juin.

Par ailleurs, l'association a aidé à l'organisation des animations de la MPT de Brives sur les événements repair vélo avec les centres de loisirs en novembre et déplacement en boucle le 7 décembre à l'occasion de la semaine de l'éducation populaire.

Communication sur le baromètre vélo en France : <https://www.fne-aura.org/actualites/haute-loire/les-villes-de-haute-loire-mal-classees-au-barometre-des-villes-cyclables-20021/>

Le dossier particulier de la RN 88 entre le Pertuis et St Hostien est traité dans le paragraphe relatif aux actions juridiques.

ACTIONS TRANSVERSALES

Participation aux instances préfectorales

La liste des instances auxquelles FNE Haute-Loire a un siège est renseignée dans le tableau en annexe. Sur 196 sollicitations, les instances représentent 67 réunions, ce qui représente près de 300 heures de travail (préparation, participation, retour).

Veille environnementale – Sentinelles de la nature

Au travers du réseau juridique régional mis en place à l'échelle AURA et animé par FNE AURA, par Henri Rodier et Léa Allibe

L'équipe FNE Haute-Loire assure régulièrement une veille via le recueil des actes administratifs de Haute-Loire, la presse, et les partenaires (édition de revues de presse). Aussi, la plateforme Sentinelles de la nature a, une fois encore, recensé en 2022 un grand nombre d'atteinte à l'environnement.

65 signalements ont été reçus via la plateforme, la moitié était encore en cours de traitement en fin d'année, 16% avaient atteint l'objectif, 25% étaient clos (par manque d'information ou absence d'enjeux environnementaux). Le nombre de signalement est particulièrement important au printemps (40 signalements sur 65 ont été fait sur les 5 premiers mois de l'année). Au sujet des domaines impactés (selon les sentinelles) : 38 concernent le sol, 16 concernent le vivant et 11 concernent l'Eau. Une part importante des signalements est relative à des cas de

dépôts sauvages (23%), de coupes d'arbres (9%), de destruction de milieux (8%) ou encore de déversement de substances polluantes (6%).

Quelques dossiers emblématiques suivis sur le département : on peut citer la pollution du ruisseau le Say à Fontannes par l'entreprise Sabarot, le projet de chaufferie à CSR sur Polignac suivi de près par le CPE Polignac, le projet de méthaniseur à St Laurent Chabreuges ou encore les décharges sauvages.

L'équipe continue également à participer au groupe de référents « Sentinelles de la nature » à l'échelle régionale. Plusieurs axes existent : Sentinelles de l'eau (vigilance sur les assècs), sentinelles du bocage (lancé en 2021), sentinelles de la nuit (mené par FNE Midi-Pyrénées au niveau national).

Par ailleurs, une rencontre a été organisée avec le coordinateur de Suricates du Conseil Départemental de Haute-Loire (outil de signalement concernant la pratique sportive en plein air) fin août afin d'envisager une meilleure articulation des deux outils (Suricates et Sentinelles) sur le département.

Enfin, FNE Haute-Loire a relayé et participé à la conférence sur le Droit de l'environnement, organisée par le CDAD le 31 janvier au tribunal du Puy. Une prise de note a été réalisée et est disponible pour ceux qui en font la demande (voir en annexe).

Actions juridiques

Ce paragraphe fait état des actions juridiques initiées ou en cours au 31 décembre 2022. La fin d'année a été particulièrement marquée par la thématique juridique.

- RN88

Le 28 janvier 2020, FNE AURA, FNE 43, AUTA et SOS Loire Vivante avaient introduit une requête en annulation contre l'arrêté litigieux concernant l'autorisation environnementale du projet de déplacement en zone naturelle de la RN88 en dérogation au droit de l'environnement. Les éléments juridiques 2022 sont les suivants :

- Le 24 juin, le Tribunal administratif de Clermont Ferrand (TA) a pris une ordonnance de clôture d'instruction de notre recours fixée au 12 juillet 2022 à midi.
- Le 27 juin, le tribunal a notifié et communiqué aux requérantes un mémoire en défense de la Région, mémoire daté du 15 octobre 2021.
- Le 08 juillet, les associations requérantes ont produit un mémoire en réplique.
- Le 12 juillet à quelques heures de la clôture monsieur le préfet de Haute-Loire déposait son premier mémoire en défense dans cette affaire.
- Le 29 juillet le tribunal rouvrait l'instruction avec une nouvelle clôture annoncée pour le 13 septembre 2022.
- Le 12 septembre la Région déposait un second mémoire en défense.
- Le 13 septembre, monsieur le préfet déposait un second mémoire en défense.
- Par ordonnance du 14 septembre, le TA a pris une ordonnance de réouverture d'instruction.
- Par ordonnance du 22 novembre, le TA a fixé la clôture d'instruction au 14 décembre 2022 à midi.
- 13 décembre: mémoire en duplique des associations.
- Report de la clôture d'instruction au 20 janvier 2023. Depuis, pas de nouvelle du TA de Clermont Ferrand.

Par ailleurs, FNE Haute-Loire était présent aux événements organisés par la Lutte des sucs :

- 15 mai : plantation de patates sur les terres du projet de tracé à côté de Saint Hostien
- 3 juillet : binage des patates avec l'aide d'acrobate le mulot et de Josie la jument
- Séance de dédicace du roman de Louise Pommeret « Dessous la dure écorce »
- 30 et 31 juillet : journées de sensibilisation avec balade naturaliste sur le tracé et projection du film « la bataille de l'eau noire » en présence du réalisateur Benjamin Hennnot

- 2 octobre ; ramassage de 4000 kilos de pomme de terre dans le « chant des patates »
- 6 octobre : rassemblement de soutien aux 3 militants placés en garde à vue pour avoir participé ou voulu participer à une conférence de presse à proximité d'un engin de chantier. Ils sont libérés le lendemain.
- 20 novembre : semis de blé d'hiver sur le tracé
- 17 décembre : dans le cadre de la journée nationale contre les projets routiers « La dérouté des routes » présence au rond point de Lachamp.

Plus de détails sur le site <http://rue43120.fr/>.

- Destruction de haies sur la commune de Séneujols

Action initiée en 2020, l'audience du 24 mai (voir [notre article ici](#)) a été suivie d'un jugement rendu le 5 juillet en faveur des associations de protection de la nature : FNE 43, FNE AURA, et LPO AURA. Le juge a ordonné au maire de Séneujols la réimplantation des 740 mètres de murets et haies détruits dans un délai de 10 mois avec une astreinte de 50€/jour de retard pour une durée de 3 mois. Concernant le préjudice moral et les dépens, le Maire devra verser 3000€ à la LPO AURA, 3000€ à FNE 43 et 2800€ à FNE AURA. La commune a interjeté appel, les associations ont décidé de poursuivre l'action en contentieux.

- **Recours contentieux concernant la chasse du blaireau** : cf. paragraphe Biodiversité. Par ailleurs, nous n'avons pas de nouvelles du recours gracieux de 2021 (élaboré avec le soutien technique de FNE Ain ;
- **Dossier commun avec SOS Loire vivante et FNE Loire sur la microcentrale sur l'Auze**: dépôt du mémoire en réplique le 9 février sur la plateforme télérecours : dossier suivi par Tristan Richard de FNE Loire, on reste en attente de l'audiencement.
- **Projet de construction d'une retenue collinaire sur Chaspuzac, lieu dit Mauriac** : recours réalisés (requête en référé et recours au fond) concernant la déclaration loi sur l'eau, et déposé par Me Soleilhac, représentant FNE Haute-Loire et l'association « Bien vivre à Chaspuzac » adhérente à FNE Haute-Loire, le 3 octobre 2022, après délibération du CA de FNE Haute-Loire le 15 septembre ; SOS Loire vivante s'est associé à ce recours ;
- **ISDE - Recours contentieux contre l'Etat concernant l'arrêté Préfectoral autorisant la tenue de la manifestation international d'enduro en Haute-Loire** : contentieux commun avec FNE AURA (cf. dans le chapitre « Biodiversité »), sans nouvelle à ce jour ;
- **projet de zone d'activité dans la forêt de Bramard** (suivi par Sauvegarde environnement et le collectif Bois de Bramard), FNE 43 a suivi ce projet détruisant un bois et une zone humide. Nous avons relayé la consultation publique, contribué à celle-ci (parmi les 247 observations qui ont été émises et reçues par le commissaire enquêteur). Après prise de l'arrêté par le Préfet, FNE Haute-Loire et Sauvegarde environnement ont entamé une procédure de recours et référé suspension contre l'arrêté préfectoral d'autorisation d'aménagement d'une zone d'activité sur St Didier en Velay le 1^{er} décembre par Me Soleilhac, auprès du TA de Clermont-Ferrand. L'audience a eu lieu le 15 décembre et a rejeté le référé suspension sous prétexte que l'urgence n'était pas caractérisé. Le recours au fond est toujours en cours, ainsi qu'un [appel à don dédié](#) afin de financer les frais d'avocat.
- **Arrêté préfectoral Battue du loup sur Lozère et Haute-Loire** : suite à la parution de l'arrêté préfectoral d'autorisation le 26 octobre, FNE 43, FNE AURA et FNE Languedoc-Roussillon ont déposé un recours par Maître Victoria.

Rencontre des acteurs du territoire

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les partenaires, parmi eux on note les rencontres suivantes :

- Conseil Départemental de Haute-Loire : rencontre de Mme Annie Ricoux vice-présidente Environnement, et Nathalie Rousset, référente Eau, le 31/01, puis le 12/12/2022 dans le cadre du bilan de la convention annuelle d'objectifs.
- Le service Eau du Conseil Départemental le 19/05
- Le service CDESI avec Brice Arnaud le 31/08

- Jean-Pierre Vigier, député pour présenter le dossier des rencontres naturalistes 2022 le 02/09
- Les agents de l'OFB le 10/10
- La DDETSPP 43 (Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations)
- Les communes de Laussonne, de St Christophe sur Dolaizon

Malgré nos sollicitations, nous n'avons pu rencontrer Mme Maire-Agnès Petit, présidente du Conseil Départemental.

Communication

En quelques chiffres, en 2022, une quarantaine d'articles ont été rédigés sur le site internet FNE Haute-Loire mettant en valeur les actions menées ou encore les associations membres. Concernant l'agenda, 194 événements ont été valorisés sur le site dans la [rubrique « Agenda »](#). Concernant les « Actu Haute-Loire Nature », une soixantaine d'actu ont été envoyées durant l'année. L'animation sur les réseaux sociaux Instagram (<https://www.instagram.com/fne.43/>) et facebook (<https://www.facebook.com/reseauecologienaturehauteloire/>) s'est faite tout au long de l'année et on note la nouveauté du réseau Illiwap depuis début 2022 (voir [article ici](#)). Le partenariat a continué sur une partie de l'année avec Bonjour Marcel (voir les articles produits par dans la [rubrique « Ecocitoyens »](#)).

Les vœux 2022 ont été dédiés aux 10 ans de l'association (en annexe).

Education à l'environnement et au développement durable

Plusieurs interventions ont été réalisées cette année :

- auprès des jeunes du collège de Brives : le 11/02 avec atelier sur l'agriculture et l'alimentation (Marc et Coline)
- auprès des lycées du Lycée Simone Weil du Puy-en-Velay : le 8 juin avec une sortie nature le long de la Borne
- auprès des jeunes de l'ISVT : à l'occasion de la semaine sur le développement durable (Coline, Gabriel)
- auprès des volontaires en service civique lors des formations civiques et citoyennes, obligatoires dans leur parcours : 3 sessions avec 47 jeunes. Les jeunes sont de mieux en mieux informés sur le sujet mais ces temps sont intéressants pour développer certaines questions.
- dans le cadre des ateliers Ambassadeur de l'environnement avec le centre social de l'association Mieux Vivre à Chadrac et la MPT de Chadrac :
 - o janvier « réduire ses factures » annulé/repoussée,
 - o 5 février « Faire ses produits ménagers #2 »,
 - o 31 mars « Démarrer son compost »
 - o 28 avril « marche nocturne »
 - o 9 juin : café compost

Vu la faible participation aux précédents sessions, la saison 2022/2023 ne mentionne pas d'action spécifique tournée vers le développement durable. On s'oriente vers une participation de FNE 43 au sein des événements existants.
- auprès du public de la MPT de Brives :
 - o Ateliers papot'café: 1 en 2021/2022, relance avec 2022/2023 dont septembre avec la Loire
 - o 22/01 : « forum des initiatives Trucs et astuces » : atelier réparation de vélo, atelier faire ses produits ménagers bio, table ronde sur la pollution lumineuse
 - o Ateliers Déchets avec les jeunes « Premier job » en juillet, 3 interventions pour une vingtaine de jeunes.
 - o 28/09 : chasse aux trésors le long de la Loire
- dans le cadre des animations avec la Biocoop Echo Nature : Les soirées du hérisson ont été relancées en 2022, les cinq sessions suivantes ont été organisées
 - o « Droit des animaux » le 19 avril avec Henri Rodier

- « Architecture et écologie » le 16 juin avec Guy Miramand
- « L'appel des libellules » le 21 juillet avec le Groupe Odonates Auvergne
- « Comment construire une mare » le 22 septembre avec Madame Grenouille
- « Phénoclim » le 6 octobre avec Jean-Luc Parrel
- auprès des bénévoles du réseau via les « Café/apéro des bénévoles » : Les cafés des bénévoles ont été mis en place en 2022, réunissant les bénévoles de la fédération et ont abordés notamment le sujet de la chasse le 06/09
- auprès des jeunes du Service National Universel (SNU) lors de deux villages de l'engagement à Yssingeaux et au Puy-en-Velay (environ 200 jeunes rencontrés) (22 juin et 17 juillet).
- auprès des visiteurs des foires
 - Foire bio de Langeac : avec la LPO
 - Marché de l'environnement à Vals près le Puy le 22/05
 - Foire Bio de St Germain Laprade le 09/10
- dans le cadre de sorties nature :
 - Balade Découverte de la biodiversité nocturne le 28 avril à Chadrac
 - La biodiversité des bords de la Loire à Aurec le 14 mai (soutien financier du CD43)
 - Balade au bord de la Borne, « la nature vous invite en ville » entre Brives et Aiguilhe le 18 juin

Par ailleurs, au niveau des outils, FNE Haute-Loire a

- diffusé l'exposition « Quand je mange j'agis sur mon environnement » au collège de Brives Charensac à l'occasion de l'intervention « Agriculture et alimentation » et lors du lancement de leur AMAP le 24 octobre ainsi que au public de scolaires venu visiter le forum H2O à Clermont-Ferrand le 14 octobre ;
- récupéré des kits pédagogiques « Le sol m'a dit », « La forêt m'a dit » et « la rivière m'a dit » auprès de FNE AURA.

Contacté en 2022 pour une intervention sur le développement auprès des stagiaires d'une école de pâtisserie, FNE Haute-Loire n'aura pas été retenue. Cependant, FNE Haute-Loire s'est engagé à promouvoir et participer financièrement à l'organisation de projections du film « Frères des arbres » suivies d'échanges avec le Chef Papou Mundiya Kepanga au printemps 2023.

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Ils nous ont aidés à développer ces projets en Haute-Loire et nous les remercions chaleureusement pour leur aide.

Les partenaires financiers

Nous remercions tous ceux qui nous ont permis de réaliser les actions tout au long de l'année pour concourir à la préservation de la nature en Haute-Loire :

- Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour les projets « Eau »
- Agence Régionale de Santé via l'appel à manifestation d'intérêt « Santé Environnement »
- Biocoop Echo Nature au travers d'un mécénat
- Conseil Départemental de Haute-Loire
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- FDVA (Formation des bénévoles)
- FNE Auvergne-Rhône-Alpes pour « La nuit je vis »
- FNE national pour Sentinelles de la nature
- FONJEP jusque 2022 du fait de l'agrément Jeunesse et Education Populaire validé en 2020
- Jardins fruités pour le soutien au secrétariat
- L'association Chastel Ligou de Coubron au travers d'un généreux don
- MJC Espaly pour les interventions Ecocitoyenneté dans le cadre des formations civiques et citoyennes

- Office Français pour la Biodiversité : La nuit je vis
- Tous les participants à l'appel à don de fin d'année.

Les partenaires techniques

Enfin, nous n'aurions probablement pas pu réaliser tout cela sans l'aide et le soutien technique des tous nos partenaires :

- Nos associations membres et partenaires
 - Biocoop Echo Nature
 - Bonjour Marcel
 - Centre social de Chadrac
 - CFA de Bains
 - Collège de Brives-Charensac
 - Communauté de communes de Cayres-Pradelles
 - Commune d'Aiguilhe
 - Commune d'Alleyras
 - Commune de Monistrol sur Loire
 - Commune de St Julien Chateuil
 - Croix-rouge Française
 - EPAGE Loire Lignon
 - ISVT
 - Logipro
 - LPO Auvergne-Rhône-Alpes – Groupe local Haute-Loire
 - Lycée Anne-Marie Martel du Puy-en-Velay
 - MJC Espaly
 - MPT Chadrac
 - MPT Brives-Charensac
 - SOS Loire vivante
-